



LA COMMUNE DE VILLERUPT

(9 843 habitants - Meurthe-et-Moselle)

**Membre de la CCPHVA, communauté de commune de 27000
habitants au cœur d'une Opération d'Intérêt National
et proche du Luxembourg
Commune zéro phyto – 3 fleurs**

RECRUTE

(Fonctionnaire ou non titulaire de droit public)

Un/Une Responsable du Centre Technique Municipal

(cadre d'emploi des agents de maîtrise ou technicien)

Poste à temps complet (35h/semaine)

à pourvoir pour le 1^{er} novembre au plus tard

◆ Missions sous l'autorité du Directeur des Services Techniques

Encadrement de l'équipe technique :

- Encadrement d'une équipe de 25 agents
- Elaboration des plannings journaliers et du planning des astreintes
- Transmission des consignes et respect de celles-ci
- Pointage journalier avec suivi des congés, maladie, AT
- Entretien professionnels de l'équipe technique
- Participation aux commissions de recrutement des agents techniques

Gestion du patrimoine bâti - voirie :

- Concevoir, faire réaliser, en régie directe des travaux de construction, rénovation ou aménagement concernant le patrimoine bâti
- Gérer les équipements techniques de la collectivité
- Coordonner et gérer l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien à partir d'un dossier technique et de différents outils et moyens.
- Assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie de parfait achèvements des travaux
- Anticiper les actions à conduire pour garantir la pérennité du patrimoine, la sécurité, l'hygiène et le confort des usagers
- Coordination de l'action des services dans le cadre du Festival du Film Italien
- Organisation du travail en régie
- Organisation et suivi de la propreté de la Ville
- Organisation du salage en période hivernale (voirie, trottoirs, écoles, escaliers...)

Gestion des espaces verts (en complément du service espaces verts indépendant) :

- Gestion des délaissés de voirie
- Désherbage manuel
- Organisation de l'entretien du cimetière

Gestion administrative du service :

- Suivi du parc automobile
- Suivi du programme de balayage en lien avec la CCPHVA
- Suivi des pompes à carburant (création de badges...)
- Gestions des EPI du service
- Gestion des serrures électroniques des bâtiments communaux (serrures salto)
- Elaboration et suivi du budget du CTM
- Gestion des achats, devis
- Gestion de tableau de bord (coût des manifestations...)
- Utilisation quotidienne de logiciels dédiés en matière de comptabilité, gestion des stocks, carburants, magasin, véhicules....

◆ Profil :

- Expertise dans la gestion du patrimoine bâti et de la voirie
- Aptitude à l'encadrement d'équipe
- Aisance relationnelle et capacité rédactionnelle
- Maîtrise des outils informatiques (word, excel...)
- Connaissance appréciée des logiciels dédiés (atal, tokheim, e-gestionfinancière...)
- Respect des règles de sécurité et des consignes données et du port des EPI
- Bonne connaissance de l'environnement des collectivités territoriales
- Expérience dans un poste similaire souhaitée
- Réactivité et sens des priorités indispensables
- Vigilance, prudence
- Travail en intérieur et en extérieur
- Permis B

◆ Rémunération :

Fonctionnaire : Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – Protection sociale complémentaire

Contractuel : Rémunération 1^{er} échelon du grade – Régime indemnitaire – Protection sociale complémentaire

Affectation du poste : ateliers municipaux. Horaires de travail : du lundi au vendredi de 7h30 à 14h30 avec dépassement possible

Renseignements : Monsieur Gino MACIERI, Responsable du Centre Technique Municipal – Tél 03.82.89.07.96

Lettre de motivation manuscrite et CV à adresser à

Monsieur le Maire

5, Avenue Albert LEBRUN – BP 70

54190 VILLERUPT

email : recrutement@mairie-villerupt.fr

Dernier délai de réception des candidatures le 30 septembre 2020